

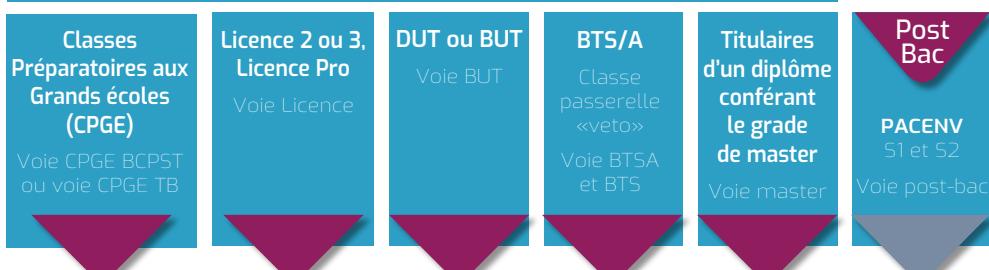
Vétérinaire :

► Plus qu'une formation... des métiers !

Le docteur vétérinaire est un expert de l'animal et de ses interactions avec l'homme et l'environnement.

Porteur de valeurs professionnelles, il met le bien-être de l'animal et la santé publique au cœur de son action dans une démarche diagnostique et thérapeutique. Il est également à l'interface entre l'économie et l'agriculture, l'animal vivant et le produit alimentaire. Ancré sur le concept « One Health, One Medicine, One Environment », le cursus s'articule autour d'un diplôme commun aux 4 écoles vétérinaires françaises et basé sur un référentiel national de compétences.

Préparation aux concours (2 à 3 ans en lycée ou université) conférant l'équivalence des semestres S1-S2 du cursus vétérinaire.



TRONC COMMUN

Semestres 3 à 8 : enseignement théorique, dirigé, pratique et clinique
Semestres 9 et 10 : formation clinique

1^{ère} phase

Diplôme : DEFV
Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires

1 année d'approfondissement
À l'ENVT ou dans un autre établissement

2^{ème} phase

Diplôme : Diplôme d'état de docteur vétérinaire
Soutenance d'une thèse d'exercice

5 ou 6 années de formation vétérinaire

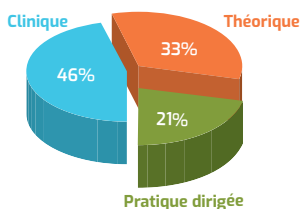


Formation complémentaire ENV ou université

Une formation professionnalisante



Dès la 4^{ème} année, une formation clinique dispensée au sein des 5 cliniques du Centre Hospitalo-Universitaire Vétérinaire de l'ENVT :



Temps de formation (hors stages)

- Clinique des animaux de compagnie
- Clinique des équidés
- Clinique des nouveaux animaux de compagnie et de la faune sauvage
- Clinique des ruminants
- Clinique des élevages aviaires et porcins

De nombreux stages tout au long du cursus

Tronc commun : 20 semaines de stages obligatoires au minimum

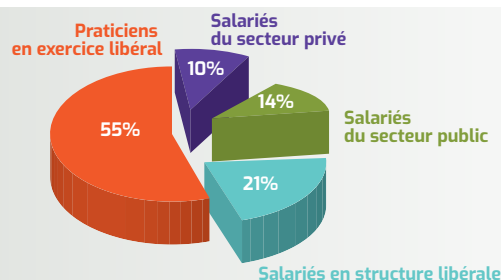
- 2 semaines - Stage « Problématique liée à son orientation professionnelle » (1^{ère} année)
- 4 semaines - Stage « Vétérinaire et Territoire » en milieu rural (2^{ème} année)
- 6 semaines minimum - Stage « Projet » domaines recherche - développement (3^{ème} année)
- 4 semaines - Stage « Clinique des animaux de compagnie » (4^{ème} année)
- 4 semaines - Stage « Clinique des animaux de production et inspection en abattoir » (5^{ème} année)

Approfondissement : stage en milieu professionnel (durée variable en fonction des parcours).

Une période de formation à l'étranger est également obligatoire : stage, semestre ou année complète de formation universitaire.

97%

d'insertion professionnelle
12 mois après la sortie ...



DES DÉBOUCHÉS VARIÉS

Une ouverture à de nombreux secteurs d'activité

- Praticien en exercice libéral
Animaux de compagnie, équidés, animaux de production, en ville ou à la campagne
- Secteur des productions animales
Suivi et pilotage des élevages, surveillance sanitaire, génétique, alimentation
- Santé publique vétérinaire
Santé et protection animale, sécurité des aliments, santé de l'environnement
- Enseignement, recherche
- Industrie pharmaceutique et agroalimentaire
Recherche et développement, marketing, sécurité et qualité des produits, environnement.
- Armée, zoos et parcs animaliers

